



MEOPAR

MARINE ENVIRONMENTAL OBSERVATION
PREDICTION & RESPONSE NETWORK

Appel de propositions

Subventions pour professeurs
en début de carrière

Appel de propositions
2014

Les professeurs en début de carrière qui recevront des fonds aux termes de cet appel de propositions contribueront à accroître les compétences du Canada en matière de prévision et d'intervention face aux risques environnementaux en milieu marin et faciliteront pour le MEOPAR (Marine Environmental Observation Prediction and Response) l'atteinte de ses buts et objectifs stratégiques de recherche.

A. Buts

Le Programme de soutien des professeurs en début de carrière poursuit quatre buts complémentaires :

- fournir une occasion unique aux professeurs en début de carrière de contribuer et de participer aux multiples activités de recherche interdisciplinaire et pluri institutionnelle de même que favoriser ainsi la croissance et le rayonnement du réseau de collaboration et d'interactions;
- accroître la capacité et l'expertise du Canada en matière de prévision et de préparation face aux risques environnementaux en milieu marin dans l'avenir;
- encourager une participation accrue des chercheurs interdisciplinaires dans le domaine des sciences de la santé et sociales au sein du réseau MEOPAR;
- intégrer davantage les volets sciences sociales, sciences de la santé et sciences naturelles dans l'ensemble du réseau MEOPAR.

B. Le MEOPAR

Fondé en 2012, le réseau de centres d'excellence MEOPAR (Marine Environmental Observation Prediction and Response), par le biais de partenariats, est en voie de monter une équipe de chercheurs canadiens qui se pencheront sur les questions critiques relatives à l'incidence de l'activité humaine sur le milieu marin et l'impact des dangers liés au milieu marin sur les activités humaines dans les zones côtières.

La vision du MEOPAR est d'inspirer et de rehausser le leadership canadien dans le domaine de l'observation, de la prédiction et de l'intervention en milieu marin. Le MEOPAR se veut une source de connaissances, de technologie et de personnel qui permettra aux collectivités canadiennes et à l'industrie d'être plus résilientes et de tirer profit de nouveaux débouchés économiques grâce à une relation informée avec le milieu marin en constante évolution. Vous trouverez en annexe la liste des buts stratégiques du MEOPAR de même que sur notre site Web au www.meopar.ca.

C. Durée du projet et niveau de financement

Aux termes de l'Appel de propositions de 2014 du Programme de soutien des professeurs en début de carrière, le MEOPAR offrira du soutien financier aux activités de recherche pour une période de deux ans à compter de janvier 2015. Le programme dispose d'un fonds de 1,2 millions de dollars et accordera des subventions de 100 000 \$ chacune, que le chercheur devra répartir plus ou moins également sur les deux années civiles visées (2015 et 2016).

D. Domaines et sujets de recherche

Le MEOPAR encourage la soumission de propositions sur n'importe quel sujet se rattachant au mandat de l'organisme. Cependant, nous accorderons la priorité aux soumissions dans le domaine des sciences sociales, des sciences économiques ou des politiques publiques qui sont étroitement liées au plan stratégique du MEOPAR et à sa recherche axée sur la prévision des risques en milieu marin et les mesures d'intervention connexes. Car le programme a pour but de renforcer la capacité du MEOPAR et à cette fin d'améliorer la connectivité et l'intégration des volets sciences sociales, sciences de la santé et sciences naturelles.

Nous encourageons fortement les soumissionnaires à rattacher leur proposition de recherche aux projets et activités du MEOPAR en cours. Cela peut se faire par le truchement d'une collaboration formelle avec un projet existant du MEOPAR ou en démontrant le mérite d'une démarche distincte et de sa contribution et de son intégration aux autres travaux de recherche du MEOPAR.

Vous trouverez la description des projets de recherche en cours sur notre site Web au <http://meopar.ca>. Nous invitons toutefois les soumissionnaires à communiquer directement avec Neil Gall, directeur administratif, (composez le 902-494-4384 ou par écrit à l'adresse courriel suivante : neil.gall@meopar.ca), pour obtenir plus de renseignements et voir dans quelle mesure la recherche qui vous intéresse est compatible avec les projets en cours.

E. Admissibilité et collaboration

Le programme de subvention s'adresse aux professeurs d'université en début de carrière. Une seule demande de subvention par personne est permise. Les critères d'admissibilité sont les suivants (adapté du CRSNG) :

- Avoir reçu ou avoir accepté une offre ferme de poste d'enseignement universitaire d'une université canadienne admissible à la date de soumission de votre proposition. Vous devez conserver ce poste pour la durée de la subvention. Le poste en question peut être :
 - un poste menant à la permanence ou
 - un poste pour une durée déterminée ou un poste contractuel pour une période d'au moins deux ans.

- Le poste doit vous permettre d'entreprendre de la recherche qui ne relève de personne d'autre que vous et vous autoriser à superviser ou à cosuperviser la recherche d'étudiants de premier ou de deuxième cycle ou de boursiers postdoctoraux (par ex. : la direction de thèse et non la supervision des travaux de cours et de laboratoires réguliers).

- Les professeurs auxiliaires ne sont pas admissibles au programme de subvention.
- Les chercheurs principaux de projet du MEOPAR ne sont pas admissibles au programme de subvention. (En revanche, tout chercheur du réseau qui n'est pas chargé de projet peut être admissible. Prière de communiquer avec le MEOPAR pour plus de précisions.)
- À la date d'octroi des fonds (janvier 2015), il ne doit pas s'être écoulé plus de cinq ans depuis l'obtention du premier poste de votre carrière pédagogique dans une université ou un collège et normalement moins de dix ans depuis l'obtention de votre doctorat.
- Votre nomination doit être sanctionnée par la personne compétente ou l'organisme responsable de l'approbation des nominations ou son délégué et être conforme au règlement de l'établissement.
- Votre salaire doit être garanti pour au moins trois années consécutives pour la période du contrat.
- Votre nomination à un poste universitaire ne doit pas être lié à l'obtention d'une subvention ou autre soutien financier du MEOPAR.
- Selon les dispositions du programme, les fonds ne sont versés qu'à partir du moment où le soumissionnaire, ayant satisfait à toutes les exigences de son diplôme, entre en fonction. Dans le cas des subventions aux professeurs en début de carrière, la date limite est la fin de janvier 2015.

Le Programme de soutien des professeurs en début de carrière offre des subventions individuelles. Il ne peut donc y avoir qu'un seul chercheur principal qui fasse la demande. Néanmoins, nous encourageons les auteurs de demande à s'allier à d'autres collègues qui voudront collaborer à leurs travaux de recherche. En l'occurrence, il peut s'agir d'un chercheur de n'importe quel secteur (par ex. : scientifique travaillant pour le gouvernement, chercheur universitaire, membre du personnel d'une entreprise) prêt à s'associer avec l'auteur de la demande sous réserve qu'il n'aura pas accès aux fonds du MEOPAR. Cet associé doit être apte à mener sa propre recherche. Il devra contribuer à l'orientation intellectuelle globale de la recherche et mettre ses propres ressources à contribution pour les fins de la collaboration (adapté du texte du CRSNG).

Nous laissons en outre la porte ouverte à d'autres types de collaboration. Par exemple, la recherche proposée peut faire appel à des intervenants d'autres secteurs (milieu universitaire, secteur privé, gouvernement, ONG) dont le rôle pourra être de contribuer à la définition du projet de recherche, de fournir des données, de servir de sujet ou de devenir, en bout de ligne, les clients qui utilisent les produits de la recherche. ***Le MEOPAR accorde une attention particulière aux propositions qui impliquent les utilisateurs finaux au stade du choix du sujet de recherche, de même que la***

conception, le soutien et la conduite de la recherche proprement dite. Par utilisateurs finaux, entendons notamment : l'industrie du transport maritime, les pêcheurs professionnels, l'industrie des hydrocarbures extracôtiers, les collectivités côtières, les organismes environnementaux, les divers paliers de gouvernement, les entreprises de technologie marine, etc. Le soutien (en espèces ou en nature) de partenaires extérieurs quoique utile, n'est pas indispensable pour les fins de la proposition. L'auteur de la demande doit clairement indiquer la nature de toute participation et de tout engagement qui en découle, ce qui peut se traduire par un soutien direct telle qu'une contribution financière ou une contribution en nature tel qu'un prêt de personnel ou l'accès à de l'équipement par exemple.

F. Procédure

Les soumissionnaires sont invités à consulter le Plan stratégique et le Plan de recherche du MEOPAR que l'on peut trouver en ligne au www.meopar.ca.

La proposition ne doit pas dépasser 11 pages (excluant le curriculum vitae), à simple interligne (pas plus de six lignes au pouce), en caractères réguliers de 12 points, avec des marges de 0,75 pouces.

La proposition doit être conforme au modèle suivant :

1) Page couverture (1 page maximum)

- Titre et coordonnées du chercheur principal.

2) Résumé (sur 1 page séparée, 500 mots maximum)

- Le résumé doit expliquer les grandes lignes du projet dans un langage accessible au commun des mortels. Décrivez brièvement la nature des travaux de recherche proposée en termes simples. Indiquez en quoi votre recherche est importante et pour qui, les résultats escomptés et les retombées pour votre domaine, le MEOPAR et le Canada. Ce résumé en langage clair sera affiché publiquement si votre proposition est acceptée.

3) Alignement avec les objectifs stratégiques du MEOPAR (1/2 page maximum)

- En quoi votre recherche contribuera-t-elle à la vision du MEOPAR et en quoi est-elle compatible avec les buts et les objectifs stratégiques du MEOPAR.

4) Plan de recherche, approche et résultats (3 pages maximum)

- Énoncé des problèmes faisant l'objet de la recherche et survol de l'état actuel des connaissances;
- Énoncé des objectifs et/ou des résultats visés;
- Calendrier des travaux ou diagramme de Gantt;
- Liens et perspectives (c.-à-d. : liens avec d'autres activités de recherche en cours, propositions et perspective à long terme, au-delà de la période de subvention, le cas échéant).

5) Structure et soutien multisectoriel (1 page maximum)

- Faire le lien avec d'autres activités du MEOPAR ou des projets existants ou expliquer dans quelle mesure la recherche est pertinente et pourrait être intégrée aux autres activités du MEOPAR;
- Participation des utilisateurs finaux;
- Partenariats (collaborateurs de divers milieux : université, monde des affaires, gouvernement, ONG);

6) Personnel hautement qualifié (1/2 page maximum)

- Description du nombre de personnes hautement qualifiées devant être embauchées pour le projet. Le MEOPAR entend par ce terme toute personne qui poursuit des études : étudiants de premier cycle universitaire, inscrits à la maîtrise, candidats au doctorat et boursiers postdoctoraux. Les coûts d'embauche de personnel technique et d'adjoints à la recherche sont également admissibles mais la préférence sera accordée aux personnes hautement qualifiées.

7) Budget (1 page maximum)

- Budget détaillé (annuel) selon la table 1 ci-dessous;
- Notes liminaires et justification.

8) Références (1 page maximum)

- Diplômes et distinctions.

9) Lettres d'appui (2 pages maximum)

- Maximum de deux lettres d'appui d'une page chacune des partenaires ou de groupes d'utilisateurs.

10) Curriculum Vitae

- Fournir un exemplaire de votre curriculum vitae selon le format standard utilisé par le CRSNG, le CRSH, l'IRSC ou le CV commun canadien.

F1. Notes explicatives

F.1a Personnel hautement qualifié

Les soumissionnaires doivent fournir une description du champ d'activités principal de chaque personne hautement qualifiée et, dans la mesure du possible, indiquer le nom des candidats envisagés. En tant que RCE, le MEOPAR a pour mandat de faciliter la formation et le perfectionnement de la prochaine génération de chercheurs, d'enseignants, de chefs d'entreprise dans le domaine des océans et de décideurs politiques au Canada. Pour ce faire, le MEOPAR a créé un réseau de formation pour les personnes hautement qualifiées participant à des projets financés par le MEOPAR pour leur donner accès à des possibilités de formation professionnelle qui ne leur

seraient pas offertes dans le cadre d'un programme d'études régulier. Le MEOPAR entend par personne hautement qualifiée toute personne qui poursuit des études : étudiants de premier cycle universitaire, inscrits à la maîtrise, candidats au doctorat et boursiers postdoctoraux. En plus de la formation offerte par le réseau, nous encourageons les auteurs de projet à fournir eux aussi des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel à leur personnel hautement qualifié. Ces mesures peuvent être décrites dans la section de la proposition intitulée *Personnel hautement qualifié*.

F.1b Budget

La proposition doit comprendre un budget détaillé avec ventilation par catégorie et justification de chaque montant. Par exemple, sous *Personnel*, précisez le nombre de personnes que vous comptez embaucher et leur niveau d'études (maîtrise, candidat au doctorat, boursier postdoctoral, adjoint à la recherche, etc.). Si vous ajoutez une catégorie *Équipement*, indiquez la nature de l'équipement, le coût approximatif et la justification de l'achat. Sous la catégorie *Déplacements*, indiquez les destinations prévues et le nombre de personnes qui effectueront le déplacement. Indiquez sous des rubriques distinctes, les déplacements motivés par les activités de recherche et les déplacements liés à la mobilisation du savoir (par exemple, la participation à des conférences).

Comme il a déjà été mentionné, prière d'indiquer si les contributions des partenaires sont en nature ou en espèces. Normalement, le budget doit être réparti sur deux ans (environ 50 000 \$ par année) et ne doit pas dépasser le montant demandé au MEOPAR soit 100 000 \$. Le budget doit être soumis sous forme de tableau comme l'exemple ci-dessous :

Tableau 1: Budget du projet

Catégorie	Année 1	Année 2	Total
Personnel			
Matériaux, fournitures, dissémination			
Déplacements			
Équipement			
Totaux			
Contribution en espèces des partenaires			
Contribution en nature des partenaires			
Montant demandé au MEOPAR			

F.1c Lettres d'appui

La proposition peut être accompagnée de lettres d'appui des partenaires externes (en particulier ceux qui fournissent une contribution en nature ou en espèces). **Le comité n'acceptera pas plus de deux lettres d'une page chacune.**

G. Soumission

Votre soumission doit parvenir au MEOPAR au plus tard à 21 h (heure de l'Atlantique), le 7 novembre 2014. Toute soumission reçue après la date butoir sera rejetée. Les soumissions doivent être envoyées par voie électronique en format PDF à Janet Marshall, adjointe administrative, à l'adresse courriel suivante : janet.marshall@meopar.ca.

Dès réception des propositions, le centre administratif du MEOPAR vérifiera la conformité des documents. **Toute proposition qui ne satisfait pas aux exigences énoncées dans la présente directive sera renvoyée à son auteur, lequel disposera d'un délai de 24 heures pour apporter les corrections nécessaires et resoumettre sa proposition.** Les propositions jugées non conformes aux exigences malgré ce sursis seront éliminées du concours.

H. Évaluation

Les propositions seront évaluées par le Comité de gestion de la recherche du MEOPAR et par des tierces parties au besoin. Le comité remettra ses recommandations au conseil d'administration pour approbation en décembre 2014. Les candidats retenus recevront les fonds consentis au plus tard à la fin de janvier 2015, sous réserve de la ratification des Accords de réseaux.

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

1	Conformité aux objectifs du MEOPAR
1.1	Buts stratégiques du MEOPAR
	<i>La proposition de projet doit démontrer un lien convaincant avec l'un ou plusieurs des objectifs du MEOPAR tel qu'énoncé à la section 1.</i>
1.2	Participation des utilisateurs
	<i>Les utilisateurs doivent être impliqués dans la formulation du projet et du plan de recherche.</i>
2	Niveau d'excellence du chercheur
2.1	Excellence du chercheur
	<i>Le soumissionnaire doit démontrer du potentiel et compter à son actif des réalisations percutantes et pertinentes.</i>

2.2	Domaine d'activités
	<i>Nous accorderons la priorité aux soumissionnaires ayant de l'expérience dans les domaines pertinents des sciences de la santé, des sciences sociales ou de la recherche interdisciplinaire.</i>
2.3	Excellence interdisciplinaire
	<i>Les soumissionnaires ayant l'expérience de la recherche ou de la collaboration interdisciplinaire jouiront d'un avantage.</i>
2.4	Expérience de la concertation avec les utilisateurs
	<i>Nous accorderons la priorité aux soumissionnaires ayant l'expérience de la concertation avec les utilisateurs finaux. Entendons par utilisateurs, le gouvernement, l'industrie ou d'autres intervenants à l'extérieur du milieu académique.</i>
3	Liens et soutiens externes
3.1	Prend appui sur les initiatives existantes du MEOPAR
	<i>La proposition de projet doit démontrer qu'elle s'inscrit dans le prolongement de projets existants du MEOPAR ou s'y intègre bien et indiquer clairement dans quelle mesure l'objet de la recherche est pertinent et compatible avec les autres activités de recherche du MEOPAR.</i>
3.2	Prend appui sur d'autres initiatives pertinentes
	<i>Il sera à l'avantage du soumissionnaire de pouvoir démontrer que sa proposition s'intègre bien à d'autres initiatives nationales et internationales.</i>
3.3	Soutien externe
	<i>Il sera à l'avantage du soumissionnaire de pouvoir démontrer qu'il jouit de contributions en nature ou en espèces de partenaires externes. La valeur des contributions sera déterminée selon les lignes directrices du CRSNG.</i>
4	Mérite de la proposition
4.1	Innovation / Originalité
	<i>Le projet doit briller par son originalité et son esprit d'innovation et pouvoir contribuer de façon concrète à l'avancement des connaissances dans le domaine.</i>
4.2	Caractère interdisciplinaire de la recherche
	<i>Les activités de recherche faisant l'objet de la proposition doivent favoriser l'intégration d'au moins deux disciplines choisies parmi les sciences de la santé, les sciences sociales et les sciences naturelles.</i>
4.3	Faisabilité du projet
	<i>Les objectifs, les jalons et la méthodologie du projet doivent être clairs et réalistes.</i>

5	Formation de personnel hautement qualifié
5.1	Participation du personnel hautement qualifié
	<i>Le projet doit préciser les responsabilités et l'engagement ferme des promoteurs à l'égard de l'intégration du personnel hautement qualifié.</i>

Pour toute question au sujet du Programme de subvention pour les professeurs en début de carrière, veuillez vous adresser à :

M. Neil Gall

Directeur administratif, MEOPAR
1355 Oxford Street, Suite 2-41
Halifax, NS, B3H 4J1
(t) 902.494.4386
(c) neil.gall@meopar.ca

I. Annexe – Buts stratégiques du MEOPAR

Le MEOPAR s'est fixé sept objectifs stratégiques pour actualiser sa vision au cours des quinze prochaines années. Ils se résument comme suit :

Réseau opérationnel : promouvoir un réseau opérationnel d'observation, de prédiction et d'intervention en milieu marin le long du littoral canadien par le biais d'une approche concertée interpellant les agences gouvernementales, le milieu universitaire, les municipalités, les organisations non gouvernementales et l'industrie.

Échange d'information et de savoir : améliorer l'échange d'informations et de savoir entre les collectivités, le secteur public et le secteur privé, les O.N.G., le milieu universitaire et le gouvernement dans le but d'améliorer la capacité d'intervention et la résilience des divers intervenants face aux risques émergents dans le milieu marin.

Évaluation des dangers dans les zones nordiques : fournir de l'information scientifique et évaluer les risques marins afin d'orienter le développement économique et communautaire dans le milieu marin du Grand Nord canadien.

Participation du secteur privé : renforcer l'expertise du secteur privé canadien en matière d'observation, de prédictions et d'intervention et appliquer cette expertise à la résolution de problèmes nationaux et internationaux.

Coopération internationale: promouvoir la coopération internationale en matière d'observation, de prédiction et d'intervention en milieu marin, en appliquant les pratiques exemplaires et le savoir-faire de la communauté internationale pour le bienfait des Canadiens.

Recherche fondamentale : en arriver à une meilleure compréhension des risques et des vulnérabilités et améliorer notre capacité de prédire les risques et les dangers pouvant survenir en milieu marin.

Débouchés économiques : créer de nouveaux débouchés économiques par le biais de l'accroissement de la résilience de même que la commercialisation et l'application de nouvelles approches à l'observation et à la prédiction marine.

Le réseau MEOPAR travaille en étroite collaboration avec les agences gouvernementales, l'industrie et ses partenaires internationaux à la mise au point de nouveaux mécanismes pour l'échange de savoir-faire, de données, d'infrastructure et de stratégies permettant d'anticiper et d'intervenir efficacement en cas d'urgence marine. Armé d'un mandat pouvant aller jusqu'à une quinzaine d'années, le MEOPAR aura un impact fondamental sur l'état de préparation du Canada face aux dangers liés au milieu océanique.

Le programme de recherche du MEOPAR comprend la mise au point et l'intégration de technologies et d'outils scientifiques permettant d'améliorer la capacité du Canada d'intervenir dès que des urgences en milieu marin surgissent de même que de prévoir et de s'adapter aux risques posés par des événements extrêmes et des urgences au cours du prochain siècle. Au cours des cinq premières années de son mandat, le MEOPAR se concentrera sur les tâches suivantes : a) la création de nouveaux partenariats, de relations de travail et de programmes de formation; b) la mise en vitrine de nouvelles approches concertées dans le domaine de l'observation, de la prédiction et des moyens d'intervention; c) la mise en place de mécanismes efficaces pour assurer le transfert de connaissances des risques en milieu marin. Bref, pour les cinq premières années de soutien du RCE (2012-2017), les sept objectifs principaux seront les suivants :

- Établir les premiers noyaux d'un nouveau réseau pancanadien de systèmes d'observation et de prévision dans des endroits stratégiques.
- Mettre au point de nouveaux outils et technologies permettant une évaluation environnementale rapide et des prévisions en temps opportune face à des urgences environnementales en milieu marin.
- Face aux changements prévus dans les incidences de tempêtes violentes, d'inondations côtières et d'ondes de tempête à l'échelle locale, prendre en considération les impacts économiques et les répercussions en matière de sécurité publique, de planification et des politiques publiques.
- Évaluer l'impact à long terme des changements océaniques sur les collectivités côtières, les écosystèmes et les intérêts économiques, y compris les implications pour la gestion des ressources, le cadre réglementaire et les politiques publiques.
- Introduire de nouvelles approches à la formation du personnel hautement qualifié possédant des aptitudes dans les sciences naturelles et les sciences sociales et à l'utilisation de leurs compétences pour résoudre les problèmes liés aux risques en milieu marin.
- Mettre en oeuvre de nouvelles approches au partage de l'expertise scientifique dans le domaine des sciences naturelles et sociales, à l'échange de données et à l'utilisation des infrastructures afin d'intervenir plus efficacement en cas d'urgences marines.
- Créer un «forum d'experts» réunissant les spécialistes canadiens et internationaux, les décideurs politiques et les intervenants pour mettre en évidence, évaluer et communiquer les risques émergents en milieu marin.

Dans le but d'atteindre ces objectifs quinquennaux, le programme de recherche du MEOPAR comprend actuellement plus d'une vingtaine de projets répartis parmi les deux thèmes suivants :

Thème 1 Les activités du thème 1 visent à améliorer la capacité des agences gouvernementales, des collectivités côtières et du secteur privé de réagir aux urgences marines courantes et futures dans des délais opportuns, allant d'un intervalle de quelques heures à un intervalle saisonnier.

Thème 2 Les activités du thème 2 visent à améliorer la capacité du gouvernement, du secteur privé et des collectivités côtières de réagir aux urgences marines en mettant au point de nouveaux outils de prévision et de planification mieux adaptés aux urgences marines pouvant survenir sur une échelle de temps allant d'un intervalle saisonnier à un siècle.

Le réseau est appuyé par un noyau Prédiction et un noyau Observation qui fournissent un soutien technique et scientifique à l'ensemble des projets.